

MAIRIE DE GIVORS

30 NOV. 2023

ORIGINAL à : cab  
Copie à :

Lyon, le 15 novembre 2023

Votre interlocuteur : Patrick MOSTEFAOUI  
Tél. : 04.72.61.74.01.  
[patrick.mostefaoui@rhone.fr](mailto:patrick.mostefaoui@rhone.fr)

Nos réf. : PM/MG - N° 995 D

**Objet : Délibération relative à la cessation d'activité et la dissolution-liquidation du SRDC.**

Monsieur le Maire,

Votre commune est membre du Syndicat Mixte SRDC (Syndicat Rhodanien de Développement du Câble). Le SRDC est lui-même membre de l'EPARI (Établissement Public pour les Autoroutes Rhodaniennes de l'Information). L'objet unique du SRDC est d'autoriser l'EPARI à concéder un réseau câblé sur son territoire.

La résiliation de la Convention de concession de l'EPARI, ainsi que sa décision de cession du réseau entraîne la cessation d'activité, de fait, de l'EPARI au 31 décembre 2023, qui n'aura ainsi plus d'objet dès lors que l'opération pour laquelle il a été créé est achevée. Il en est de même du SRDC.

Un accord de dissolution du SRDC, à annexer à l'arrêté préfectoral de cession d'activité du 31 décembre 2023, a été approuvé à l'unanimité par le Comité Syndical du SRDC du 6 novembre 2023. Il permet de fixer les règles de la liquidation du syndicat. Il n'entraîne aucune charge pour les membres du SRDC.

Il convient désormais que cet accord, approuvé à l'unanimité par le comité syndical du SRDC du 6 novembre 2023, soit approuvé par chacun des membres du SRDC dans des termes concordants.

Je vous invite donc à soumettre à votre conseil municipal le projet d'accord de dissolution du SRDC dans les délais les plus courts. Vous trouverez à cette fin, à l'adresse internet suivante [www.rhone.fr/epari](http://www.rhone.fr/epari), rubrique « dissolution du SRDC », la délibération du SRDC du 6 novembre 2023 et le protocole d'accord correspondant, ainsi qu'un modèle de délibération à retourner au SRDC. Je demeure à votre disposition pour plus de précisions si besoin.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Daniel POMERET  
Président du SRDC

